

- Self
- Accès gratuit à une salle de sport
- Mutuelle et prévoyance
- CSE

COORDINATEUR DE CONSEIL LOCAL DE SANTÉ MENTALE (H/F)

CDI Bourg-en-Bresse - Gex -
Valserhône - Oyonnax (au choix)

Le Centre Psychothérapique de l'Ain (CPA) recrute ses futur-es **Coordinateurs-trices de Conseils Locaux de Santé Mentale (CLSM)**.

Le coordinateur-trice de CLSM est un professionnel rattaché à la **Coordination Santé Mentale de l'Ain** (CoSM01), entité portée par le Centre Psychothérapique de l'Ain.

CoSM01 a pour objectif de :

- Soutenir les politiques publiques départementales et locales en santé mentale en favorisant le déploiement de projets innovants et transformateurs et en accompagnant les acteurs dans le changement de leurs pratiques.
- Impulser une dynamique de concertation entre les différents acteurs de l'Ain en vue de promouvoir, et d'améliorer la prévention, le soin et l'insertion des personnes vivant avec un problème de santé mentale.

Dans le cadre de votre mission, et au sein d'une équipe dynamique, **vous assurez la coordination opérationnelle** d'un ou deux Conseil Local en Santé Mentale qui consiste à identifier les acteurs, les ressources et les besoins ; à renforcer les dynamiques locales ; à déployer des actions (sensibilisation, formation, mutualisation des ressources, recherche de solutions innovantes, ...) et à mobiliser les acteurs - dont les personnes concernées directement par les services de santé mentale.

Plus précisément, vous aurez pour missions de :

- Participer au diagnostic
- Elaborer et mettre en œuvre une feuille de route en concertation avec les acteurs
- Animer des instances (comité de pilotage, assemblée plénière) et des groupes de travail
- Valider la faisabilité des actions à mettre en œuvre
- Contribuer à la mise en œuvre des actions
- Evaluer les actions
- Communiquer (mobiliser les acteurs, valoriser les actions...)

Nous vous proposons de **coordonner 1 à 2 des territoires** ci-dessous :

- Pays de Gex
- Valsérhône
- Oyonnax/Bellignat
- Bourg en Bresse

Possibilité de contrat à temps partiel en ne coordonnant qu'un seul territoire.

Nous vous offrons de laisser une place importante à l'initiative personnelle et à l'innovation.

Ce poste est rattaché à Bourg-en-Bresse mais peut être basé sur les territoires d'intervention. Des déplacements sont à prévoir (remboursement de frais ou prêt de véhicule selon disponibilité).

Salaire : Convention 51, salaire selon profil

Le poste vous intéresse, n'hésitez pas à postuler, nous étudions toutes les candidatures.

PROFIL :

Formation souhaitée : en santé publique ou psychologie ou sociologie ou ingénierie d'animation territoriale ou gestion de projets...

Expérience souhaitée en gestion de projets, animation de groupes de travail.

Connaissances souhaitées :

- Développement local/santé publique appliquée à la santé mentale / approche communautaire ;
- Politiques publiques en lien avec les Ateliers Santé Ville et les CLSM ;
- Organisation de l'offre de santé (sanitaire, sociale et médico-sociale) et de santé mentale (PTSM) ;
Fonctionnements institutionnels : social, médico-social, logement et soins psychiatriques ;
- Gestion de projet (cycle du projet – programmation, suivi, évaluation) et communication, basés sur une approche participative.

Permis B

Le site notre santé mentale dans l'Ain vous apporte des informations complémentaires
<https://www.sante-mentale-ain.fr/>.